

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>16<sup>ème</sup></b>
Nom de site	16/LAMBALLE	Numéro	T15768
Adresse du site	<b>8, avenue de Lamballe</b>	Hauteur	R+7 (25.3m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé - Syndicat de copro</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>07/05/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>07/06/2021</b>

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), 4G/5G (2100 MHz) orienté vers les azimuts 40°, 140° et 240°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous de l'antenne (Baie vitré et chien assis)	Vis-à-vis (25m)	R+6, R+7 (26.5m)
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100) : 40° &lt; 4V/m - 140° &lt; 4V/m - 240° &lt; 3V/m</b> <b>5G (3500) : 40° &lt; 5V/m - 140° &lt; 4V/m - 240° &lt; 4V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>27.1m</b>		

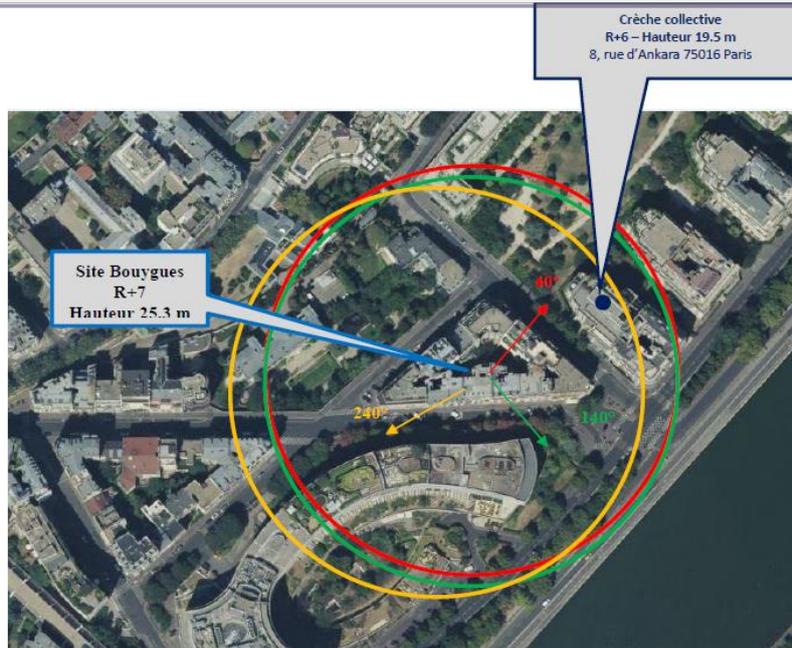
### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 40°, 140° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



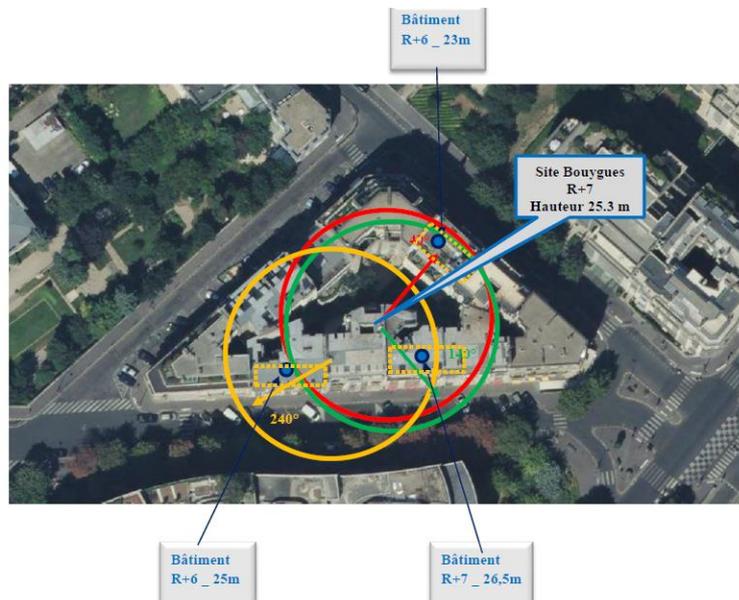
### Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Crèche collective	8, rue d'Ankara 75016 Paris	R+6	Non	69m	< 1V/m

\*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 8 RUE DE LAMBALLE 75016 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 40°	Azimuth 140°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 8 RUE DE LAMBALLE 75016 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 40°	Azimuth 140°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

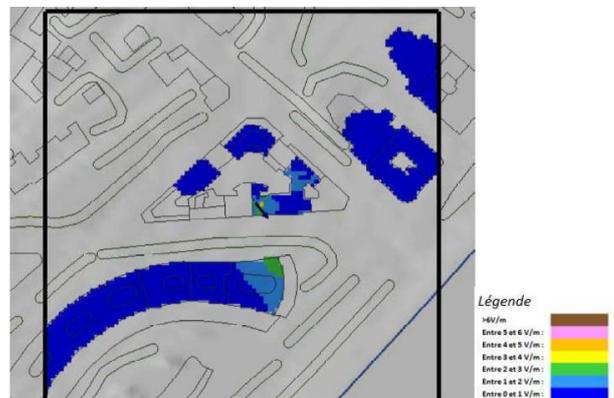
a. Azimut 40°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



b. Azimut 140°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



**Vue des Antennes Avant/Après**

**État de l'existant :**



**État projeté : Modification visuelle**



**État projeté : Pas de modification visuelle**



**État de l'existant / projeté :**



Pas de modification visuelle :  
 - Les antennes ne sont pas visibles depuis ce point de vue

*AVEC CHANGEMENT VISUEL*

**Vue des Azimuts**

**Azimut S1 :**



**Azimut S2 :**



**Azimut S3 :**

